



8 mars : grève féministe

#StopViolences

Éradication des violences sexistes et sexuelles partout

A l'occasion de cette nouvelle journée internationale pour les droits des femmes, la Fédération des finances CGT tire de nouveau la sonnette d'alarme : il est urgent d'agir pour l'éradication des violences sexistes et sexuelles partout, que ce soit dans le cadre personnel ou dans le cadre professionnel.

Alors que #metoo a déjà 8 ans, les victimes ne sont toujours pas entendues et prises en considération ! Une femme meurt toujours en 2026, tous les 3 jours, sous les coups de son conjoint ou ex conjoint.

Dans l'univers professionnel, à quand des mesures réelles contre les VSS ?

L'écrasante majorité des employeurs ne fait rien d'efficace pour lutter contre ce fléau.

La tolérance complice et coupable des pouvoirs publics et des employeurs est inadmissible !

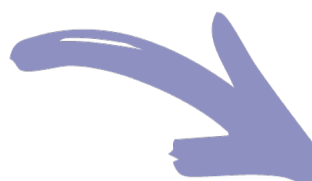
La CGT FINANCES exige des actes forts :

- > Mise en place de plans de prévention des VSS et de dispositif de signalement/protection des victimes avec sanction des agresseurs.
- > Imposer une formation pour combattre les VSS à l'ensemble des salarié-es
- > Octroyer aux référent-es VSS des véritables moyens pour jouer leur rôle (espace dédié, temps syndical ..)
- > Faire prendre en charge par l'employeur l'ensemble des frais de justice, médicaux, et psychologiques pour les faits de VSS subis sur le lieu de travail, quel que soit l'auteur, collègue, usager, client, intervenant extérieur, sous-traitant ou lors des trajets ;
- > Garantir aux victimes de VSS, qu'elles aient eu lieu dans le cadre du travail ou dans le cadre privé, un certain nombre de droits permettant de protéger leur emploi et leur droit au travail : interdiction de licenciement et autres sanctions aux victimes, possibilités de réaménagements spécifiques (temps de travail, horaires et espace de travail, mobilité géographique, jours de congés spécifiques) sans avoir à fournir de justificatifs à l'employeur, etc.

La CGT Finances appelle l'ensemble de ses syndicats à se mobiliser sur les lieux de travail pour interpeller les employeurs et obtenir la mise en place immédiate de mesures efficaces pour lutter contre les VSS.

Elle appelle l'ensemble de ses syndiqué-es à participer aux manifestations qui seront organisées partout pour la journée internationale de lutte pour les droits des Femmes le 8 mars.

Flashez le code pour voir les détails de ces points et le kit d'action



Kit et manifestation du 8 mars

